VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés Améliorées de Choix,

Situées dans les Deuxième, Troisième et Quatième Districts de cette Ville.

MAISON DE FAUBOURG

DE FEU

LOUIS RUCH, SR.,

Occupant une très grande étendue de terre, faisant immédiatement face au fleuve Mississippi, traversant et s'étendant à la rue Dauphine, attenant aux magnifiques édifices et aux spacieux terrains ornementés du

COUVENT DES URSULINES,

et mesurant près de 300 pieds de face aux deux rues Nord Peters et Dauphine sur à peu près 1000 pieds de profondeur.

Un Ancien Site Eminent,

CE POPULAIRE

Emplacement d'Affaires,

Le Grand Magasin et Résidence en Briques, à Trois Etages,

CONVENABLEMENT SITUE,

No 2013 rue Nord Peters,

Encoignure des Champs Elysées,

Directement en face du Dépôt du Southern Pacific Railroad et du "Power House" de la Canal and Claiborne R. R. Company.

Cottage Double, Lucratif,

SUR DEUX SPACIEUX TERRAINS,

Nos 2921 et 2923 rue Chippewa,

Entre Sixième et Septième.

Cottage Simple Confortable,

Avec Grands Terrains (50x130) et Entrée de Wagon,

No 2911 rue Chippewa,

Près Sixième.

Dans la Paroisse St-Bernard

COTTAGE

Et Grands Terrains, rue Mehle,

Près de la Crescent City Stock Yards and Slaughter House Company.

Succession de Louis Ruch, Sr.

No 60,387 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 17 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté du 7 décembre 1899, en l'affaire de la succession de Louis Ruch, Sr, il sera vendu à l'enchère publique:—

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville formant une partie de la plantation de Manuel Andry, et mesurant, en mesure américaine, à peu près deux cent quatre-vingt-cinq (285) pieds neuf (9) pouces de face au chemin public (maintenant rue Peters), sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ mille trente (1030) pieds, s'étendant à la rue Grands Hommes ou Dauphine, borné au-dessous par la propriété de Nicholas Leroy et au-dessous par une barrière la séparant de la propriété du Couvent des Ursulines, lequel morceau de terre est composé:

Premièrement—D'un lot de terre désigné par No 2 sur un plan de I Community, daté le 17 mars 1842 et déposé dans le bureau de L. S. Caire, ancien notaire.

Deuxièmement—Et d'un seizième[1/16] pouce de face sur le chemin public et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue des Grands-Hommes ou Dauphine, pris du lot contigu No 1, du dit plan.

Une portion du devant de la propriété ci-dessus décrite, mesurant 22 pieds de profondeur sur la ligne de côté supérieure et 33 pieds de profondeur sur la ligne de côté inférieure a été prise en possession par la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'établissement d'un chemin public.

Les améliorations comprenant la grande résidence substantiellement bâtie et excessivement confortable à deux étages, en briques désignée comme No municipal 4557 rue N. Peters, résidence retiré de la ligne de rue et subdivisée avec soin, contenant un vaste salon, librairie et salle à manger, grandes chambres à coucher bien aérées, chambre de galerie cuisine, office chambre à laver, etc.; une très grande galerie sur le devant, sur le côté et le derrière, et est entièrement une des plus belles et plus confortables résidences dans cette ville. Les autres améliorations consistent en écurie à remise, bâtisse à deux étages, poulailler, etc. Cette magnifique propriété est admirablement située, touchant au Couvent des Ursulines, jouissant d'une magnifique vue du fleuve Mississippi. La façade sur la rue Dauphine est admirablement située pour l'érection de résidences modernes et convenablement subdivisée en lots qui se développeront rapidement et rapporteront aux acquéreurs des prix rémunérateurs. C'est un emplacement idéal pour un sanitarium, collège ou autres institutions ou entreprises nécessitant de vastes terrains et de nombreuses bâtisses et améliorations. Le public est invité à l'inspecter.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Peters, Esplanade et Moreau, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. De Armas, ci-devant notaire. Ledit lot forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Peters, et mesure, en mesure française, trente quatre pieds de face à la rue Peters, quatre vingt douze pieds dix pouces de face à la rue Champs Elysées, et cent pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2, perpendiculaire à la rue Peters.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à trois étages, solidement érigée, désignée par le No municipal 2013 rue Nord Peters. Le rez-de-chaussée est occupé par la boucherie populaire et établie depuis longtemps de George Knops, Esq., et l'étage supérieur comme résidence et maison de logis; admirablement situées, en face du Southern Pacific R. R. Depot et du Power House de la Compagnie de Chars de la rue Canal et Claiborne. Un placement splendide, promettant d'augmenter à l'avenir.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa Jersey, Sixième et Septième et désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 53 d'après un croquis ou plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Borgstede ancien notaire, le 19 novembre 1852. Le lot No 3 mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur; lot No 4 est contigu au lot No 3 et mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un confortable double cottage portant les Nos municipaux 2921 et 2923 rue Chippewa, hangar dans le fond, citerne, etc., grand terrain sur le côté pour bâtir un autre cottage double. Cette propriété est bien située; convenable à de bons locataires et à proximité de toutes les commodités.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges etc., y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Septième et mesurant 50 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 130 pieds.

Les améliorations comprenant un cottage simple confortable maison extérieure, etc., avec grands cours sur le côté et entrée pour voitures et portant le No municipal 2911 rue Chippewa.

—AUSSI—

En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A daté le 12 décembre 1899, pour le compte de la succession de Louis Ruch Sr.:

Deux et la moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situés dans la paroisse de St Bernard, en cet Etat, désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan de P. A. D'Hémécourt, ingénieur civil, ou une vraie copie est déposée en l'étude de M. T. Duciros, notaire en la Nouvelle-Orléans, d'après un acte enregistré et déposé date le 31 décembre 1878. Lesdits lots Nos 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Mehle sur les profondeurs suivantes, à savoir: Lot No 6 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 7 et 127 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté du lot No 5. Lot No 7 a 127 pieds 1 pouce et 3 lignes sur le côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 8. La moitié du lot No 5 mesure 15 pieds 5½ pouces de face à la rue Mehle sur 127 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6 et 127 pieds 1 pouce sur la ligne de division de ladite moitié dudit lot No 5.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple etc., une bonne maison, avec de vastes terrains, pour des personnes ayant des moyens modérés, et à proximité des Abattoirs.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être payée en paiements égaux en un crédit de un et deux ans, de la date de la vente, lesdits différents paiements portant 7 pour cent d'intérêt par an, intérêt partant de la date de la vente, devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, ladite hypothèque devant contenir la clause relative aux honoraires d'avocat assurance et toutes les autres clauses usuelles et communes dans les actes hypothécaires, y compris le pact de non aliénando.

Actes de vente, y compris les timbres de Revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire public.

RICE & MONTGOMERY, avocats.

17déc—17 24 31—janv 7 14 à date

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

UN SITE IDÉAL

Pour Laiterie ou Jardin Potager

SUR LE BAYOU ST-JEAN,

Près du Soldier's Home et du New Orleans and Western Railroad.

Succession de James R. Gleason.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 décembre 1899 et rendu dans la susdite succession la propriété ci après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, faisant face au Bayou St Jean, dans le Troisième district de cette ville, près des Fair Grounds et du Canal Marigny; ledit lot est désigné par le No 4 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 16 avril 1887 et annexé à un acte de vente pardevant O. J. Lewis, notaire public, passé le 18 avril 1887, et d'après lequel elle mesure, en mesure américaine, 95 pieds 11 pouces de face, 26 pieds 1 pouce de largeur sur la ligne du fond la divisant du lot No 6, 604 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 5, et 596 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 2. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant galerie de devant, 2 chambres et cuisine; dans le fond un cottage avec galerie et une chambre. Large cour ayant une grande grange, poulailler, pigeonnier, citerne, etc. Le terrain est haut, bien drainé, avec barrière et entouré par un rangée d'arbres parasols. Tout en bonne condition; près du City Park, à proximité des chars de la ligne de l'avenue Esplanade.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 et 1900 et fera un dépôt de 10 0[0 comptant pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis pardevant W. K. Horn, Esq., N.P., aux frais de l'acquéreur.

W. H. Rogers et Wynne G. Rogers, avocats.

16 déc—16 17 24 31—janv 7 14—à date

Denis & Danziger.

—o:o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La résidence en bois, bien située à deux étages avec vaste terrain, 3907, rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor. — Charles J. Herr vs George A. Tennison et als. No 60,452—Cour civile de District pour la Paroisse d'Orleans.

PAR DENIS & DANZIGER — D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 novembre 1899 et signé le 29 novembre 1899 et d'un ordre daté le 8 décembre 1899 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Général Taylor, Camp et Austerlitz, formant l'encoignure des rues Magasins et Général Taylor, et mesurant 95 pieds 11 pouces de face à la rue Magasin, 85 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur sur le côté vers la rue Austerlitz de 150 pieds 4 pouces, et une profondeur et façade sur la rue Général Taylor de 150 pieds 11 pouces 4 lignes; le tout d'après le plan dressé par Edgar Pillié, voyer, daté le 26 août 1892, et annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 26 août 1892.

Les améliorations comprenant la vaste résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, connue comme le No 3907 rue Magasins à l'encoignure de la rue General Taylor, retirée de la banquette, barrière en fer sur le devant, environnée de beaux arbres ombrageux et contenant galeries sur le devant et dans le fond, vestibules, 12 chambres, chambres à bains, office, dans la cour, hangar, 3 citernes, etc.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent du montant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu devant être aux frais de l'acquéreur, pardevant Jefferson C. Wenck notaire.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 16

John J. Castell.

—o—

Meubles antiques à l'encan

Le 15 Janvier 1900.

Succession Estelle Mortimer, épouse de François Livaudais Enoul.

No 60,923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN J. CASTELL, Encanteur — Bureau 640 rue Gravier — LUNDI le 15 janvier 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, 1820 rue St Philippe, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 29 décembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, il sera vendu à l'enchère publique, le contenu de la maison 1820 rue St Philippe, consistant en armoires, lits, bureaux, tables, chaises, etc. presque tous antiques. Conditions—comptant

7 janvier—3 7 14 15

Succession de Thomas Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,900—Division C—Attendu que E. M. Hudson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Henry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

Greffier. 28 1—jan 6 PAUL O. GUERIN, Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Double Cottage, Nos 2717 et 2719 rue Philip, dans l'affaire de la succession de Christian Windstein et als. No 46,047.—du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 834 rue Gravier—MARDI, le 6 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 30ème jour de juin 1899 et signé le 19ème jour d'octobre 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Mme Maria Josefa Fernandez, veuve de Francisco Suarez vs Mme Jeanne A. Villa, veuve de Edward Villa, et als, Nos 49,552 et 49,726 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites à savoir:

No 1831 rue Nord Remparts.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 377 borné par les rues Remparts, St Antoine, Bagatelle et St Claude (anciennement Bons Enfants) mesurant 30 pieds de front à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur d'après un plan fait par J. Pilié, le 29 décembre 1837.

Les améliorations comprenant une jolie maison en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, ayant neuf chambres, galerie, etc., le gaz partout, deux citernes, hydrant hangar, cour et trottoirs pavés, allée sur le côté, etc.

Nos 1621 et 1623 rue Bourbon.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée comme lot No 211 et mesurant en mesure française 50 pieds de face à la rue Bagatelle entre les rues Bourgogne et Remparts par 140 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une grande maison double à un étage et mansarde; en bois et ardoisée ayant de chaque côté six chambres, grand corridor, etc., trottoirs, allée et cour pavés, grande citerne.

Nos 1121 et 1123 rue Columbus.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Columbus, St-Claude, Remparts et St-Antoine et mesurant en mesure anglaise 30 pieds de face sur la rue Columbus sur une profondeur de 131 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue des Remparts et 114 pieds 7 pouces et 3 lignes sur l'autre côté, à laquelle distance ledit lot se rétrécit de 14 pieds 11 pouces et 5 lignes à angle droit, et de là à une autre profondeur de 23 pieds 1 pouce et 3 lignes sur une ligne oblique, et 1 pied 11 pouces de largeur dans le fond; ledit lot est désigné par le No 10 sur un plan annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une maison en bois, double, à un étage et mansarde, couverte en ardoises, ayant de chaque côté sept chambres et galerie au fond, citerne, allées et trottoirs pavés, etc.

Termes et conditions — Un tiers au plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par lien du vendeur, représentée par des billets d'hypothèques portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité. Les Timbres du revenu de l'Intérieur des E. U., aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé à l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier les ventes.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

9 déc—9 10 17 24 31—jan 7 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 30 janvier 1900.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur Bureau No 629 rue Commune, MARDI le 30 janvier 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre émanant de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire intitulée Succession de Henry Wrichter No 60,787 du dossier de la susdite cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Numéros 7 et 8 dans l'ilet No 8, borné par les rues Lesseps, France, Grande Hommes (maintenant Dauphine) et Craig (maintenant Bourgogne), lesquels dits lots mesurant, en mesure américaine, chacun vingt six pieds sept pouces, ainsi et de même lignes de face à la rue Lesseps sur cent huit pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et galerie couverte, citerne, hangars, etc.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, payable en un ou un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. En cas de procès dix pour cent d'honoraires d'avocat, les taxes pour l'année 1900, de même que les timbres du revenu intérieur des Etats Unis devant être aux frais de l'acquéreur. Le dépôt usuel de dix pour cent du prix de l'adjudication devant être fait au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 déc—30—jan 2 9 16 23 28 29 30

Stroudback & Stern

—o:o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de résidence et placement de choix Nos 1716, 1720 et 1722 rue Remparts et encoignure de la rue Félicité et Roman 1921 rue Félicité, entre les rues Remparts et Dryades.—Charles Steidinger, exécuteur testamentaire vs un A. C. Lindauer et Al.

No 60,852—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 11 janvier 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7me jour de décembre 1899, de l'Hon. juge George H. Théard, de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la suivante décrite propriété:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 1716, 1720 et 1722 rue Sud Rempart et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, (Felicity Road), Dryades et Enterprise, lequel dit morceau ou portion de terre d'après un devis du même, fait par H. W. W. Reynolds ingénieur de ville sous la date du 2 juin 1881, et annexé à l'acte d'achat ci-après rapporté, et formant l'encoignure de la rue Remparts et (Felicity Road), courant d'après le dit devis 32 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Remparts, sur une profondeur et façade à (Felicity Road) de 98 pieds 5 pouces et une ligne sur 99 pieds 5 pouces et cinq lignes sur l'autre ligne du côté le plus près de la rue Enterprise et 74 pieds 7 pouces dans le fond—le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent une rangée de trois résidences en bois à deux étages couverte en ardoises, Nos 1716 et 1720, contenant chacune galerie, cabinet et cinq chambres; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Le No 1722 contenant vestibule, office, 6 chambres et cuisine; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Les cottages les plus bien payées — susceptible de $60.00 de loyer par mois.

Deuxièmement—Un certain lot de terre dans le même district et ilet que et contigu à la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 1721 rue Félicité, et tous les droits, voies, privilèges, servitude, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et ledit lot mesurant 32 pieds 11 pouces de face à (Felicity Road) sur une profondeur de 74 pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et 81 pieds 7 pouces sur la ligne du côté opposé, et 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond (distance de 101 pieds de la rue Remparts) le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises contenant grand vestibule, galeries sur la façade et dans le fond, grand salon et cinq chambres, cabinet de toilette; dans la cour se trouvent citerne et grand hangar lequel contenant chambre à repasser et grenier. Large allée de côté, et cour pavée. Susceptible d'un loyer de $40.00 par mois.

Les propriétés ci-dessus sont toutes en bon état, admirablement placées à proximité du marché Dryades, des écoles, des lignes de chars électriques et dans un voisinage populeux d'un tout excellente occasion pour résidence ou placement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Bussière Rouen, notaire.

Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss Jr avocats.

10 déc—10 17 24 31—janv 7 à 11

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Troisième District à l'encan

Succession de Jacob Woodes.

No. 60,809—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique, le contenu de la maison 1820 rue St Philippe, consistant en armoires, lits, bureaux, tables, chaises, etc. presque tous antiques. Conditions—Comptant.

Succession de Mme Ermance de St-Romes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E—No 60,271.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, 16 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 12 décembre 1899, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° La moitié indivisée de l'intérêt de ladite succession en trois lots de terre faisant face à la rue St Philippe, dans l'ilet borné par les rues Domaine, Tonti et Rochblave, mesurant chacun 24 pieds 4 pouces et 6 lignes de face, lesdits lots sont numérotés 1, 2 et 3. Lot No 1 a 87 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté de la rue Tonti. Lot No 2 a 87 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 1, et lot No 3 a 87 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2. Les lots 1 et 3 ont 24 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond, et le lot No 2 a 24 pieds 8 pouces, comme le tout sera expliqué plus clairement dans une copie authentique dudit inventaire additionnel fait conformément à un ordre ci-dessus rendu, ordonnant au dit notaire de faire un inventaire de toute la propriété de ladite succession.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St Avid ou Claiborne et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face sur la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 20 pour cent requis au moment de la vente. Acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

16déc—16 17 24 31—janv 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA RESIDENCE A DEUX ETAGES ET PLACE D'AFFAIRE.

Nos 416 et 418 rue Soraparu.

Bernard Ehlers et als vs Klapper Venna Steam Sausage Mfg Co., Limited.

No 57,142—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

EN VERTU d'un ordre signé le 1er décembre 1899, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 9 janvier 1900 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par Jas A. Brennan, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas et Première, désigné par le No X 1 sur un croquis fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John F. Coffey, ancien notaire en cette ville, à la date ci-dessus, d'après lequel croquis le dit lot mesure vingt-neuf (29') pieds, six (6") pouces et quatre (4"') lignes de face sur ladite rue Soraparu, cent vingt-cinq [125'] pieds, onze [11"] pouces et quatre [4"'] lignes de profondeur sur la ligne la plus près de Tchoupitoulas, cent vingt-quatre [124'] pieds, deux [2"] pouces et trois [3"'] lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée, la plus rapprochée de la rue Rousseau et vingt-cinq [25'] pieds sept [7"] pouces et deux [2"'] lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée s'ouvrant sur la rue Soraparu neuf et demi [9 1 2'] pieds de largeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en:

La substantielle bâtisse en briques à deux étages, bâtie pour manufacture et résidence, connue comme No 416 rue Soraparu; et spécialement adaptée pour la manufacture de saucisses et de viandes fumées.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant et payant les taxes de 1899 et les timbres de revenu, et un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Jas. A. Brennan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 déc—7 10 17 24 31—jan 7 à date

VENTES A L'ENCAN.

VENTE

Succession de Basile Laplace.

Lewis Ory, shérif, vendra à l'encan, SAMEDI, 6 janvier à 11 heures, sur l'habitation Ormond—Un lot de meubles, skiffs, flatboat, pompes, machine mobile, bouilloire, syphon, jumper, roadcart, thresher, harnais, clous, outils, mais, instruments aratoires, etc., etc. On s'y rend par le M. V. Y. R. R. Départ de la ville à 8 heures du matin. S'arrêter à la station Rost.

31 déc—dim mar ven

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Première et Liberté, connue comme No 2302 rue Première.

Louisiana Homestead Association vs Mme Bridget Flood, veuve de Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60 922—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet et Baronne, désigné comme lot No 18 et formant l'encoignure des rues Première et Liberté, et mesurant trente pieds de face à la rue Première sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Liberté entre lignes parallèles, d'après le plan de Fergusson, architecte, daté le 7 janvier 1856, déposé en l'étude de Jno F. Coffey, ancien notaire en cette ville, comme plan No 34.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour la plaignante.

23 déc—23 29—jan 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le vieux numéro municipal 204 et nouveau numéro 826 rue Girod, entre les rues Baronne et Carondelet

Germania Savings Bank of N. O. vs Valentine Klemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,502—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 janvier 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 204 rue Girod et tous les droits, voies, privilèges, et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julie et mesurant trente pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Girod sur cent deux pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Buck, Waehe et Buck, avocats pour les plaignants.

15déc—15 16 22 29—janv 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Sixième District.

Les Bâtisses sont Connues Comme le Cottage Double Nos 1016 et 1018 rue Amélia, entre les rues Magasins et Constance.

Mlle Joséphine Heckler vs Frederick Rockel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 60,942—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent, situé dans le l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Urquhart, Port et Villeré désigné par le No 3 et mesurant environ trente trois pieds de face à l'avenue Lafayette sur cent treize pieds sept pouces et demi de profondeur, le tout sur un croquis annexé à un acte de vente pardevant A. Dorlocourt, notaire public, 16 février 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan avocats pour le plaignant.

22 déc—22 29—janv 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Double Cottage portant No 1335 Avenue Lafayette.

Firemens's Building Association vs Baptisie Fastring.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 60 862—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 janvier 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cert